

CONVOGATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Madame ou Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2022 à 20 h 30

dans la salle du Conseil Municipal

L'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de 3 500 habitants et plus, une note explicative de synthèse, sur les affaires soumises à délibération, doit être adressée avec la convocation aux membres du Conseil Municipal.

Pour aller au-delà de cette disposition imposée par la loi du 21 février 1996, vous trouverez, annexés à la présente, les projets mêmes de délibérations. **Vaut note explicative de synthèse**

Merci de bien vouloir vous en munir pour le jour de la réunion.

Veuillez agréer, Madame ou Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Patrick PENIGUEL

ORDRE DU JOUR

- 1) Procès-verbal séance du 9 novembre 2022 – Adoption
- 2) Dépenses scolaires 2023
- 3) Classes transplantées
Écoles publiques et privées
Année scolaire 2022/2023
Année civile 2023
- 4) Participation des communes pour la scolarisation d'élèves à l'école publique de Changé
Années scolaires 2021/2022 et 2022/2023
- 5) Dépenses à caractère scolaire – Année 2021/2022
Participations
- 6) Tarifs des services et locations pour l'année 2023
- 7) Subventions 2023
Versement de quatre acomptes
 - US CHANGÉ Badminton
 - US CHANGÉ Basket
 - US CHANGÉ Football
 - US Tennis de table

- 8) Équipement piste BMX – Demande de subvention à LAVAL AGGLOMÉRATION
- 9) Reprise d'une réserve foncière du lotissement « Les Ardennes » dans le budget général
- 10) Reversement de la Taxe d'Aménagement à LAVAL AGGLOMÉRATION
- 11) Charges de personnel CCAS - Année 2022
- 12) Utilisation du compte pour dépenses imprévues
- 13) Budget annexe Commerces du centre-ville
Budget annexe Maison de Santé Pluridisciplinaire
Subventions d'équilibre
- 14) Budget Commerces centre-ville 2022
Décision modificative – DM n°1
- 15) Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
- 16) Cession foncière SCI L'Angevaine – Impasse du Panorama
- 17) Dénomination de la voie desservant le lotissement « La Vallée »
- 18) Règlements intérieurs des salles communales – Modifications
- 19) Mise à disposition d'un délégué à la protection des données proposée par e-collectivités au titre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) - Convention
- 20) Candidature à l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée
- 21) Suppression exceptionnelle du repos dominical dans les commerces de détail (à l'exception de la branche automobile)
- 22) Suppression exceptionnelle du repos dominical dans les établissements de la branche automobile
- 23) Augmentation du temps de travail d'un emploi porté au tableau des effectifs
- 24) Compte-rendu des décisions prises par le Maire en exécution de la délégation du Conseil Municipal
- 25) Questions diverses

Diffusion supplémentaire

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Monsieur Hugo LE ROUX, Directeur Général des Services- Madame Stéphanie DESMOTS, Directrice des Ressources- Monsieur Sébastien GALLOYER, Directeur des services scolaires, sport, jeunesse, enfance et petite enfance- Madame Annaïk BESNIER, Directrice des Affaires Culturelles- Madame Marlène BESNIER, Responsable des Services à la Population- Monsieur Jean-Noël REBOURS, Directeur des Services Techniques- Madame GOUABAULT Thérèse, Correspondante OUEST FRANCE- Monsieur Martin GERAULT, COURRIER DE LA MAYENNE |
|---|